



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix juillet à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 03 juillet 2023 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES, Président.

Délégués Titulaires Présents :

Mesdames Alice ARRAEZ, Lydie COUDERC, Monique CROS, Catherine FIS, Marie GARCIA-CORDIER, Francine GERARD, Sylvie LERMET, Sandrine MICHAUD, Alba PALOMARES, Séverine SAUR, Lyria VERLET.

Messieurs François ANGLADE, Gérard BARO, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Philippe BOUCHE, Patrick BOURRAND FAVIER, Francis BOUTES, Alain DURO, Michel FARENC, Francis FORTE, Francis CASTAN, Lionel GAYSSOT, Jean-Michel GUITTARD, Sylvain HAGER, Alain JARLET, Jean-Claude MARCHI, Gérard NICOLAS, Joël RIES, Jacques ROMERO, Guy ROUCAYROL, Michel SALLES, Alain SICILIANO, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Robert SOUQUE, Michel TRILLES, Jean-Michel ULMER.

Absents :

Mesdames Emmanuelle AZEMA - CARLES, Corinne CONSTANTIN, Martine GIL, Marie LORENTE,
Messieurs Bruno CRISTOL, Jacques DHAM, Thierry ROQUE, Pierre-Jean ROUGEOT.

Délégués suppléants : Messieurs Alain MALRIC, Gilles VICENTE

M. Pierre-Jean ROUGEOT donne procuration à Mme Catherine FIS
M. Jacques DHAM donne procuration à M. Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE
Mme Marie LORENTE donne procuration à M. Michel FARENC
M. Bruno CRISTOL donne procuration à M. Alain DURO
Mme Emmanuelle AZEMA - CARLES donne procuration à M. Lionel GAYSSOT

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.
Madame Lyria VERLET est élue secrétaire de séance.

137-2023 Créations et suppression de postes au tableau des effectifs

Le Président demande au Conseil de Communauté de bien vouloir créer les postes suivants pour les besoins des services :

- Un technicien titulaire à temps complet
- Deux adjoints administratifs non titulaire à temps complet
- Deux adjoints techniques non titulaire à temps complet
- Un adjoint administratif titulaire à temps non complet (32 h 00)
- Un rédacteur principal de 1^{ère} classe titulaire à temps complet (avancement de grade)
- Un chargé de mission commerce non titulaire à temps complet

Et de supprimer le poste suivant :

- Un agent de maîtrise principal titulaire à temps complet (promotion interne)
- Un adjoint technique non titulaire à temps non complet 25 h (fin de contrat)
- Un adjoint administratif principal de 2^{ème} classe titulaire à temps complet (décès)
- Un adjoint technique non titulaire à temps non complet 18 h (fin de contrat)
- Une auxiliaire de puériculture de classe normale titulaire à temps non complet 22 h (départ retraite)
- Un adjoint technique principal de 2^{ème} classe titulaire à temps complet (retraite pour invalidité)
- Un adjoint administratif titulaire à temps non complet 30 h 00. (Changement d'heures)
- Un rédacteur principal de 2^{ème} classe titulaire à temps complet (avancement de grade)

LE CONSEIL

Où l'exposé de son Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTE** la création et suppression de postes ci-dessus énumérées,
- **VALIDE** le tableau des effectifs tel que présenté par le Président.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE PRESIDENT,

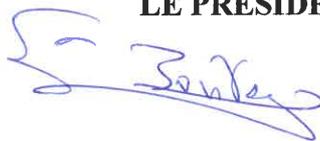


TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUTE DE COMMUNES LES AVANT MONTS

FILIERE	GRADE	EMPLOIS OUVERTS	POURVUS	A POURVOIR
Administrative	ATTACHE PRINCIPAL	1	1	0
	ATTACHE	1	1	0
	REDACTEUR PRINCIPAL 1ère CLASSE	1	0	1
	REDACTEUR PRINCIPAL 2ème CLASSE	1	1	0
	REDACTEUR	1	1	0
	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	5	5	0
	ADJOINT-ADMIN PRINCIPAL 2ème CLASSE	3	2	1
Technique	ADJOINT- ADMIN	9	9	0
	TECHNICIEN	1	0	1
	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	2	2	0
	AGENT DE MAITRISE	4	3	1
	ADJOINT TECHNIQUE PRINC 1ère CLASSE	5	4	1
	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème CLASSE	8	8	0
Médico - Sociale	ADJOINT TECHNIQUE	16	14	2
	INFIRMIERE EN SOINS GENERAUX	1	1	0
	EDUCATRICE JEUNES ENFANTS	3	2	1
	AUXILIAIRE PUERICULTURE CLASSE SUPERIEURE	2	2	0
Animation	AUXILIAIRE PUERICULTURE CLASSE NORMALE	1	1	0
	ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	5	5	0
	ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	3	3	0
	ADJOINT D'ANIMATION	4	4	0
Sportive	EDUCATEUR TERRITORIAL DES APS PRINCIPAL DE 2ème classe	1	1	0
TOTAL PERSONNEL TITULAIRE A TEMPS COMPLET		78	70	8
Administrative	ADJOINT ADMIN à 138,67 h/mois	1	0	1
	ADJOINT-ADMIN à 121,34 h/mois	2	2	0
Technique	ADJOINT TECH PRINCIPAL de 2ème classe à 86,67 h /m	1	1	0
	ADJOINT TECHN à 130h/mois	1	1	0
	ADJOINT TECHN à 108,34h/mois	1	1	0
Technique technique	ADJOINT TECHNIQUE à 91 h/mois	1	1	0
	ADJOINT TECHNIQUE à 65h/mois	1	1	0
Animation	ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ère classe à 34,67h / mois	1	1	0
	ADJOINT D'ANIMATION à 130h / mois	3	3	0
	ADJOINT D'ANIMATION à 108,35h/mois	1	1	0
	ADJOINT D'ANIMATION à 121,34 h / mois	2	2	0
	ADJOINT D'ANIMATION à 103,92 h/mois	1	1	0
TOTAL PERSONNEL TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET		16	15	1
Administratif	ADJOINT ADMINISTRATIF	4	2	2
Technique	INGENIEUR	1	1	0
Animation	ADJOINT D'ANIMATION PRINC 2ème CLASSE	1	1	0
Technique	ADJOINT TECHNIQUE	8	6	2
Economie	chargé de mission commerce	1	0	1
Economie	Attaché manager de commerce	1	1	0
Médico social	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	1	1	0
administratif	Chef de projet PVD	1	1	0
Administratif	ATTACHE promotion touristique	1	1	0
TOTAL PERSONNEL NON TITULAIRE A TEMPS COMPLET		19	14	5
Technique	ADJOINT TECHNIQUE à 130 h/mois	1	1	0
Technique	ADJOINT TECHNIQUE à 86.60 h/mois	1	1	0
administratif	ADJOINT ADMINISTRATIF à 65 h/mois	1	1	0
administratif	ADJOINT ADMINISTRATIF à 86,67 h /mois	1	1	0
TOTAL PERSONNEL NON TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET		4	4	0
Personnel en contrat aidé	Contrat PEC à 86.67h/mois	4	4	0
TOTAL PERSONNEL EN CONTRAT AIDE		4	4	0
TOTAL GENERAL		121	107	14